

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

## N° 03 / INVEST-COOP.BI & MULTI / ULB-C°/ TRAV/2023

Sélection d'entreprises /sociétés nationales et/ou internationales du domaine du génie civil en capacité de construire et/ou de réhabiliter plusieurs infrastructures du secteur santé, avec livraison, installation, et mise en route accessoirement d'équipements dédiés aux réseaux d'alimentation, de stockage et de distribution de type électrique /électronique et hydraulique, localisées dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri en République Démocratique du CONGO.

### 1. Contexte et objet de l'AMI

Depuis 2021, l'ONG ULB-Coopération a été identifiée par le gouvernement de la RDC, dans le cadre de sa coopération bi et multilatérale menée en partenariat avec plusieurs bailleurs institutionnels (Union européenne, ENABEL, AFD), comme maître d'ouvrage pour la mise en œuvre des projets incluant les activités de construction / réhabilitation et de dotations en équipements bio et non biomédicaux des infrastructures sanitaires situées dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri.

Ces projets dont les plus importants relèvent de financements européens mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes santé et sous la supervision du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention (MSPHP), s'inscrivent tous dans le PNDS défini pour la période 2021-2026. Ils visent à offrir aux populations des ZS bénéficiaires concernées, des soins de santé de première ligne, les soins de référence primaire ou secondaire de qualité, grâce à (i) des infrastructures et un plateau technique de haute qualité et, (ii) des renforcements des capacités des personnels relevant des dites formations sanitaires et (iii) un appui aux structures de régulation du système de santé des provinces concernées.

Globalement, les principaux sites d'intervention en termes de travaux (avec potentiellement un volet équipements attendant) sont localisés comme suit :

- Dans la province du Nord Kivu : Hôpital Provincial du Nord Kivu, Goma), les Zones de Santé de Kyondo, Masereka, Musienene, Manguredjipa, Vuhovi, Biena, Goma, Rutshuru, Karisimbi, Nyiragongo ;
- Dans la province de l'Ituri : Zone de Santé de Mambasa, Komanda, Nizi et la CDR CADIMEBU (Bunia)

Les travaux se rapportent non seulement à la construction des bâtiments devant abriter des formations sanitaires de base de type hôpital général de référence, centre de santé et centre de santé médicalisé urbain, mais aussi à l'approvisionnement en eau potable des bâtisses par des systèmes d'adduction (gravitaire ou par refoulement avec énergie électrique ou énergie photovoltaïque) ou de forage souterrain. .

La présente consultation a pour objet de **constituer une base de données d'entreprises /sociétés individuelles et/ou** regroupées en **groupement d'entreprises économique d'intérêts économiques (G.E.I.E) qui**, grâce à leurs expériences, leurs savoirs faire, leurs technicités spécifiques et expertises, leurs capacités financières, leurs ressources humaines et matérielles, leur compréhension des enjeux et des problèmes à résoudre, **seront**

**susceptibles/en capacité d'être sélectionnées**, selon le type de procédure de passation de marché envisagé par le pouvoir adjudicataire, **à participer**:

- **À la mise en œuvre et à l'exécution**, sur les plans techniques, économiques et financiers, **en fonction de la complexité des ouvrages à réaliser, des travaux de construction/réhabilitation définis** pour chaque DAO dont le lancement des premiers marchés par le pouvoir adjudicateur est envisagé dans les prochaines semaines ;
  - **Dans le respect** (à des fins d'analyse de la capacité de gestion de l'entrepreneur) **des normes techniques nationales et/ou internationales** en termes de génie civil, d'environnement, d'urbanisme, d'organisation de chantier et de sécurité ;

## **2. Constitution du dossier de manifestation d'intérêt.**

Les entreprises/sociétés individuelles et/ou G.E.I.E intéressées par le prévis avis de manifestation d'intérêt produiront une **lettre précisant leur motivation**. Elle sera **accompagnée d'un dossier** constitué comme suit :

- A.** Les **documents relatifs au statut juridique** de l'entreprise ou de l'ensemble des entreprises regroupées en G.E.I.E., son organigramme, **ainsi que les documents administratifs** se rapportant à l'agrément aux ITPR, le **RCCM**, ceux relatifs à la **CNSS** et aux **services fiscaux (NIF, attestation fiscale en cours de validité...)**.

*Dans le cas d'un G.E.I.E, les partenaires de celui-ci devront confirmer qu'en cas de qualification, ils s'engagent à remettre l'original du contrat GEIE s'ils répondent en tant que soumissionnaire à un appel d'offre et qu'ils sont conjointement et solidairement responsables de l'offre et de tout marché qui serait conclu avec ULB-C, pouvoir adjudicateur.*

- B.** Les **bilans des cinq (5) exercices clos** (janvier 2017 à décembre 2021) ainsi que les états de flux de trésorerie certifiés par un expert-comptable agréé. Les données financières de l'année 2022 seront également déclarées, sans nécessité de certification par un expert-comptable agréé ;
- C.** La **liste des moyens humains** de l'entreprise ou du GEIE, avec les qualifications du personnel principal avec leur curriculum vitae, diplômes et attestations diverses ;
- D.** La **liste des matériels /équipements / outillages de chantier** appartenant à l'entreprise individuelle ou au G.E.I.E, avec leur date de première mise en service et leur état.

**Rmq :** *Ces matériels/outillages et équipements sont compris au sens large à savoir : tout ce qui est nécessaire ou utile pour assurer les travaux de construction/démolition/réhabilitation d'infrastructures, avec fonctions : manuelles, électriques, électriques autonomes, de transport, de préparation de composants, de levage, de production d'énergie, de soudure, de peinture, de fabrication de béton, de pose de toiture, de travail du bois et du fer, de découpage, de stockage, de plomberie, d'électricité générale (basse et moyenne tension), appareils de topométrie, etc...pour assurer des tâches de livraison, d'installation, de mise en route, de maintenance.*

- E.** La **liste des travaux de génie civil** se rapportant à des infrastructures au sens large, **réalisés au cours des dix (10) dernières années** en mentionnant la durée des travaux, l'état d'exécution des dits chantiers et le contact des clients, **selon les valeurs de marché suivantes** :

- Inférieur à 100.000 USD
- Compris entre 100.000 et 300.000 USD
- Compris entre 300.000 et 500.000 USD
- Supérieur à 500.000 USD

Cette liste sera accompagnée le cas échéant de certificat(s) de réception des travaux.

**F. La liste des travaux de génie civil** selon les mêmes critères **mais se rapportant uniquement à des constructions/réhabilitations d'infrastructures de santé** (HGR, CS, CDR, ...) **et /ou hydrauliques** (conduites, vannes, citerne de stockage, système de filtration/potabilisation, assainissement des eaux usées, captage d'eaux de pluies). Mentionner également pour ces travaux, l'état d'exécution des chantiers et le contact des clients.

Cette liste sera accompagnée le cas échéant de certificat(s) de réception des travaux.

**G.** Tout renseignement additionnel que l'entrepreneur ou le chef de file du G.E.I.E juge pertinent de porter à la connaissance du pouvoir adjudicateur.

**H.** Chaque dossier complet qui accompagnera le courrier de soumission devra être **transmis en version PDF** aux adresses électroniques mentionnées **au point 3.**

### **3. Envoi des manifestations d'intérêts**

Le (la)s représentant(e) s d'entreprise(s) individuelles ou le/la chef de file du G.E.I.E. par cet avis à manifestation d'intérêt devront **remplir préalablement et obligatoirement le formulaire en ligne** (sur internet) en utilisant le lien internet suivant : **<https://forms.office.com/e/cyPWzniHh5>**

Les modèles des formulaires « spécifiques » à compléter peuvent être obtenus sur demande à l'adresse mail suivante : **[mahamba.nzanzu@ulb-cooperation.org](mailto:mahamba.nzanzu@ulb-cooperation.org)**

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être **adressés par porteur, sous pli fermé** (non restituables) au coordonnateur des projets ULB-Coopération à Goma **au plus tard le vendredi 17 février 2023 à 14h00** (heure de Goma) à **déposer à l'adresse suivante** :

Coordinateur des projets Nord Kivu c/o ULB-Coopération 1, avenue de l'Hôpital Goma – Nord Kivu République Démocratique du Congo
--

**et à envoyer par voie électronique** aux adresses courriel suivantes: **[mahamba.nzanzu@ulb-cooperation.org](mailto:mahamba.nzanzu@ulb-cooperation.org)** avec copie obligatoire à : **[jeanbosco.kahindo@ulb-cooperation.org](mailto:jeanbosco.kahindo@ulb-cooperation.org)**; **[sylvie.mushagalusa@ulb-cooperation.org](mailto:sylvie.mushagalusa@ulb-cooperation.org)**; avec comme **objet du message** : **le numéro de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)** ci-haut repris.

Ne seront examinées que les candidatures présentant l'entièreté des éléments, rendues dans le délai imparti **et** suivant la procédure indiquée.

<i>La publication d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) n'engage nullement l'ONG ULB-Coopération, pouvoir adjudicateur, à mettre en œuvre le projet annoncé ni à consulter toutes les entreprises/sociétés ou G.E.I.E ayant répondu à cet AMI .</i>
--

Pour ULB Coopération,

Dr Jean-Bosco KAHINDO MBEVA

Coordinateur des projets /Nord Kivu

